

MARTRES'

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 159 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2026



www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre
 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Évènements

Forum des associations
& Salon du Zéro déchet
et de l'Économie circulaire
page 3



Cadre de vie

Projet de déploiement d'un
dispositif de vidéoprotection
page 6



La Saison du P'tit Martrois

Prochain spectacle le 21/10 :
"Ça cartonne"
page 27



Le mot du maire

Chères Martroises, chers Martrois,

L'été s'achève progressivement et laisse derrière lui de nombreux moments de convivialité qui ont animé notre commune. La saison estivale a été marquée par plusieurs nouveautés qui ont rencontré un bel accueil. La Fête de la Musique, organisée pour la 1^{ère} fois dans le parc municipal, a permis à chacun de profiter d'un cadre plus agréable et mieux adapté aux fortes chaleurs. La 1^{ère} édition des Festi'Marchés constitue également une grande satisfaction. Avec plus de 900 participants cumulés sur les 3 soirées et une fréquentation en progression à chaque rendez-vous, cette initiative a démontré l'attachement des Martrois à ces moments de partage. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir porté ce projet en partenariat avec la commune de Veyre-Monton dans un esprit de coopération et de mutualisation. Cette réussite est celle des commerçants, artisans, producteurs, associations, musiciens, agents et habitants qui ont contribué à faire de ces soirées un véritable succès. C'est pourquoi nous avons décidé de pérenniser cette animation dès l'année prochaine.



Au-delà des événements festifs, une municipalité a également le devoir de prendre soin des personnes les plus fragiles. Face à des épisodes de chaleur toujours plus fréquents, nous avons souhaité renforcer l'action de notre CCAS en adressant un courrier à l'ensemble des Martrois âgés de 80 ans et plus, accompagné d'une fiche d'inscription au registre communal des personnes vulnérables. Les résultats sont déjà très encourageants. Cette démarche nous permettra de mieux identifier les besoins, d'anticiper les situations de fragilité et d'apporter un accompagnement plus efficace à celles et ceux qui peuvent en avoir besoin. Cette attention portée à nos aînés s'est également illustrée lors de la cérémonie du 14 juillet, qui a débuté devant l'EHPAD Jolivet. Il nous semblait important d'associer pleinement les résidents à ce moment républicain.

En juillet, notre village a également accueilli le chantier international Jeunesse et Reconstruction. Pendant 2 semaines, une dizaine de jeunes avec des bénévoles martrois ont participé à la valorisation de plusieurs espaces communaux et à la mise en valeur de notre patrimoine. Au-delà des travaux, cette expérience a surtout démontré que l'engagement, l'effort collectif et la transmission demeurent des valeurs essentielles pour construire l'avenir.

En août, un hommage à Bernard Domec a été rendu à Chastel-Nouvel. Aux côtés de l'association des anciens combattants, nous avons souhaité faire vivre ce devoir de mémoire qui nous rassemble. Ces rencontres renforcent les liens entre les générations et rappellent que l'attachement à notre commune se construit aussi autour des femmes et des hommes ordinaires qui ont accompli des actes extraordinaires.

La rentrée sera l'occasion de poursuivre les actions engagées. Nous continuerons à porter une attention particulière à la qualité des services périscolaires et d'une restauration collective de qualité. Investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir de notre commune. Le Forum des associations, le 5 septembre, illustre une nouvelle fois le dynamisme associatif. Grâce à l'engagement remarquable des bénévoles, les associations participent pleinement à la qualité de vie de notre village. Elles créent du lien, transmettent des savoir-faire et contribuent à l'attractivité de notre commune. Cette journée sera l'occasion de les mettre à l'honneur tout en partageant un moment convivial autour de la musique, du feu d'artifice et des traditions portugaises.

Enfin, nous poursuivons le travail de fond engagé depuis notre installation. Qu'il s'agisse du cadre de vie, de la sécurité, du développement économique, du soutien à nos associations, de la solidarité ou des services à la population, notre volonté reste la même : construire des projets utiles, rechercher les financements nécessaires, préserver les équilibres financiers de la commune et tenir les engagements pris devant vous. Nous croyons à une action municipale fondée sur le bon sens, l'écoute et le travail. Ce que certains appellent le bon sens paysan : observer, préparer, agir avec mesure et construire dans la durée. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à avancer avec rigueur, détermination et proximité au service de tous les Martrois. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Damien Heyraud,
maire des Martres-de-Veyre

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 4
- Bon à savoir 5
- Cadre de vie 6
- Social 8
- Économie locale 10
- Tribunes 11
- Scolarité/jeunesse 12
- Journal de l'ALSH 13
- L'astuce du mois 14
- Vie associative 16
- Mond'Arverne 26
- Culture 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Damien HEYRAUD
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **DECOMBAT**
Dépôt légal : Septembre 2026
Édité à 2100 exemplaires - Gratuit



Une journée animée vous attend
Le samedi 5 septembre

> Forum des associations de 10h à 18h à la Loco'Motive

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions. À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur ! Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cette journée.

> Sardinade proposée par l'Association de jumelage Arcozelo

> Animations musicales, retraite aux flambeaux & feu d'artifice de 18h à 22h

Les festivités reportées du 13 juillet dernier, auront lieu à la suite du Forum des associations ! Venez profiter d'une prestation de l'O'HMV **dès 19h sur le parking de la Loco'Motive**, suivie d'un **concert du Duo Éclipse**. Buvette et restauration sur place. **À 20h30, sera lancée la retraite aux flambeaux (parking de la Loco'Motive)**, petits et grands sont invités à venir récupérer leur flambeau ! Départ du cortège à 20h45, en direction du stade de foot Émile-Rive pour profiter du **feu d'artifice qui sera tiré à 22h**.

Guide des associations 2026/2027



La commune compte près de 40 associations sportives, culturelles, artistiques... qui participent activement à dynamiser la vie locale.

Pour découvrir les associations, [consultez le guide des associations martroises disponible sur notre site internet \(rubrique Sports, Culture & Loisirs\) !](#)

Salon du zéro déchet et de l'économie circulaire



Le Salon du Zéro Déchet et de l'Économie Circulaire revient samedi 19 septembre pour une journée conviviale, festive et entièrement gratuite dédiée à la réduction des déchets, au réemploi, à la réutilisation et au recyclage.

Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) et la ville des Martres-de-Veyre vous invitent à venir découvrir de nombreuses animations et rencontrer les acteurs locaux engagés dans une démarche plus responsable :

- marché zéro déchet, du réemploi et de la seconde main ;
- artisanat d'art et créations locales ;
- bourse aux vélos et ateliers de réparation ;
- ateliers pratiques : cosmétique, jardinage au naturel, astuces pour la maison... ;
- escape game, expositions, jeux et animations ;
- vide-greniers.

Que vous soyez déjà adepte du zéro déchet ou simplement curieux de découvrir des solutions pour consommer autrement, cette journée est l'occasion idéale d'échanger, d'apprendre et de repartir avec de nombreuses idées pour agir au quotidien.

10h - 18h à la Loco'Motive - Entrée libre et gratuite.

Etat civil



Mariages :

Juin :
Julie BARBIER et Sylvain LAMOINE
Jérémy CLERCIN et Maëva LEPINAY

Juillet :
Florian GELIN et Amélie VIAL
Nicolas COELHO et Angélique PEPIN
Mickaël GASTRIN et Emilie SAVAJOL

Aout :
Wendy BERTHOULY et Mélissa DA SILVA
Olivier MOURGAND et Stéphanie DOUSSE

Matthieu NOVAIS et Laura DOMAIZON
Bertrand MONATTE et Sabine VEISSAIRE

PACS :

Aout :
Johnny FERRANDO et Angélique FAURE
Audrey BOULLOT et Antoine DELACHARLERY

Naissance :

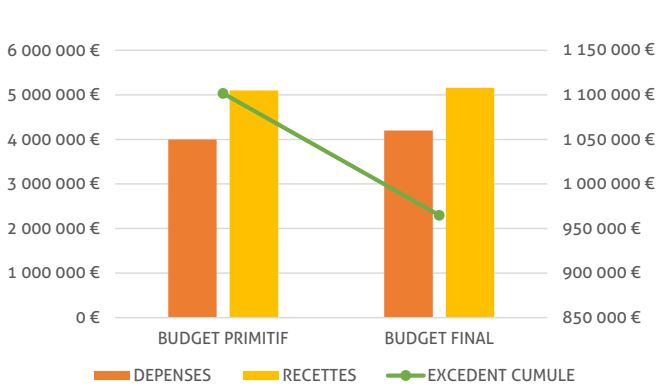
Juin :
Ambre ESTREMÉ CALLA

Finances

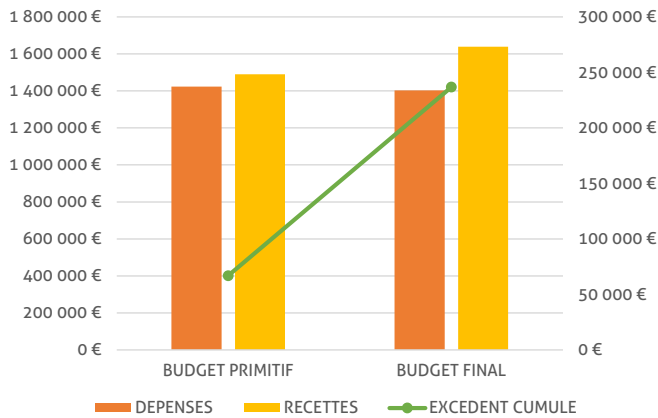
Budget 2026

Pour rappel, le Budget Primitif 2026 avait été construit à minima par l’ancienne municipalité, laissant le soin aux nouveaux élus de construire le budget réel. Suite à la prise de fonction, la nouvelle municipalité a donc mené un travail approfondi avec les services pour connaître leurs besoins. Le budget final 2026 s’élève à 5 162 042.03€ en fonctionnement et 2 300 299.15€ en investissement. Ce budget permettra de dégager un excédent en fonctionnement cumulé de 965K€ en fin d’exercice tout en répondant aux besoins des services, sans restriction ni abus.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :



EN SECTION D'INVESTISSEMENT :



En investissement, le budget prend en compte :

- Les projets en cours ou en achèvement (construction de la cantine/ALSH, nouveau cimetière, voirie, clocher de l’église...) : **610K€** ;
- L’enveloppe d’investissement courant annuel : **82K€** voir détail ci-après ;
- Autres : les dépenses récurrentes obligatoires (remboursement de la dette, opérations pluriannuelles conventionnées et écritures comptables...) **709K€** dont 145K€ de déficit reporté.

CATÉGORIE	Montants validés
BÂTIMENT	8 000
ÉQUIPEMENT	50 211
TERRAIN	10 000
ESPACE VERT	13 900
TOTAL	82 111

L’objectif de la nouvelle municipalité est de préserver au maximum l’épargne brute et la capacité de désendettement de la commune en menant des travaux de réorganisation de fonds dès 2027. Cela permettra de dégager des appels d’air pour financer les projets de campagne de la mandature.



Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse

À la suite de l’épisode de sécheresse survenu cet été, des désordres peuvent apparaître sur les habitations et locaux professionnels (fissures, affaissements, déformations...). Les administrés ayant constaté de tels dommages sont invités à se faire connaître auprès de la mairie, afin de permettre le recensement des sinistres et la constitution d’un dossier de demande de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle.

Démarches à effectuer :

- informer la mairie par courrier, en décrivant précisément les dommages constatés ;
 - joindre des photographies permettant d’illustrer les désordres.
- La reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle, prononcée par arrêté interministériel, constitue une condition indispensable à l’indemnisation des dommages, conformément à la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982. L’indemnisation est subordonnée à l’existence d’un contrat d’assurance couvrant les biens concernés.

Finances publiques

Transformation des paiements locaux : optez pour le paiement dématérialisé

Palements, factures, encaissement : le cap est fixé jusqu’à l’été 2027. La DGFIP engage une transformation profonde des paiements locaux et appelle les collectivités à préparer la bascule dès 2026.

Prenant en compte l’évolution des modes de règlement utilisés par les usagers tout en s’adaptant à l’évolution des usages numériques, la DGFIP nous incite donc à privilégier le recours aux moyens de paiement dématérialisés (prélèvement, paiement en ligne, carte bancaire) et à réduire de manière progressive d’ici juin 2027 l’usage du chèque et du titre interbancaire de paiement (TIP) comme mode de paiement des factures locales. Il convient de souligner que le chèque bancaire et le TIP ne représentent que 7,2 % des paiements réalisés et 1 % des encaissements annuels.

Dans quels buts ?

- harmoniser et rationaliser les moyens de paiement mis à disposition des usagers ;
- sécuriser les paiements pour garantir le recouvrement des recettes publiques ;
- maîtriser les coûts d’encaissement.

Moyens de paiement disponibles aux Martres-de-Veyre :

- Pour le paiement de vos factures périscolaires, le paiement en ligne, par carte bancaire, est à votre disposition via le portail ICAP (accessible depuis le portail famille).
- Pour le paiement des avis de sommes à payer, 2 solutions de paiement en ligne sont disponibles :
 - via **PayFip.gouv.fr** (prélèvement unique, virement simplifié ou carte bancaire) ;
 - via le **paiement de proximité** (chez les buralistes et partenaires agréés).

Perte, fraude... Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?

Payez autrement vos factures

FACTURES PÉRISCOLAIRES : ICAP

AVIS DE SOMMES À PAYER : PayFip, Paiement de proximité

Retrouvez plus d'information sur impots.gouv.fr

Finances publiques impots.gouv.fr | 0 809 401 401 | France services

Entreprise José PEREIRA Plâtrerie - Peinture

Tél : 04 73 39 80 45
Portable : 06 83 25 01 97
entreprise-pereira@orange.fr

Revêtement Sols & Murs
Peinture Décorative
Peinture Façade
Isolation par l'intérieur (ITI)
Isolation par l'extérieur (ITE)
Sinistres

4, rue A.M. Ampère - Z.A. Pra de Serre II - 63960 Veyre-Monton
3, rue de la Tulézie - 63730 Les Martres-de-Veyre

EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Cadre de vie



Sécurité

Projet de déploiement d'un dispositif de vidéoprotection

Lors de la campagne municipale, nous nous étions engagés à étudier la mise en place d'un dispositif

de vidéoprotection sur notre commune, notamment aux entrées et sorties du bourg.

Dès le début du mandat, ce sujet a fait l'objet d'un travail approfondi avec les forces de l'ordre. Plusieurs réunions ont été organisées avec la brigade de Veyre-Monton et les services spécialisés de la Gendarmerie nationale afin d'analyser les besoins de notre commune et les réponses les plus adaptées à apporter en matière de sécurité.

À l'issue de cette démarche, la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance de la Gendarmerie a réalisé un diagnostic complet de vidéoprotection. Ce rapport préconise clairement l'installation de caméras sur les axes d'accès à la commune. L'objectif est de mieux prendre en compte les flux routiers entrants et sortants, de lutter contre la délinquance itinérante et de disposer d'un outil efficace d'aide à l'enquête pour les forces de l'ordre.

Ce projet n'est donc pas le fruit d'une décision prise de manière isolée. Il résulte d'une réflexion conduite en étroite

collaboration avec la Gendarmerie et a également été étudié au sein de la commission sécurité avant d'être présenté au Conseil municipal.

Au vu des conclusions du diagnostic et des recommandations formulées par les services compétents, le Conseil municipal de juin a approuvé le principe de déploiement de ce dispositif par 21 voix pour (le groupe majoritaire), 3 abstentions et 3 voix contre (le groupe d'opposition).

La municipalité travaille désormais à la recherche des financements nécessaires, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les services de l'État.

Cette future installation permettra d'apporter une aide précieuse aux enquêtes judiciaires, d'identifier les véhicules impliqués dans des actes de délinquance, de lutter contre les cambriolages, les dégradations, les dépôts sauvages et diverses incivilités, tout en contribuant à renforcer le sentiment de sécurité des habitants. Le diagnostic de la gendarmerie rappelle d'ailleurs que la vidéoprotection constitue un outil de dissuasion reconnu et une aide importante à l'identification des auteurs d'infractions.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement de ce projet dans les prochains bulletins municipaux. ■

Dotation

Un nouveau barnum pour les associations

Au début de l'été, notre commune a été retenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour bénéficier d'un barnum destiné aux associations martroises. Cette dotation s'inscrit dans la dynamique régionale portée par la Vice-présidente Florence Dubessy : soutenir les communes, accompagner les bénévoles et renforcer les moyens d'action des territoires.

Ce nouvel équipement permettra à nos associations d'organiser plus facilement leurs événements : fêtes locales, animations culturelles, rendez-vous sportifs,

buvettes ou actions solidaires.

C'est un soutien concret, utile, qui répond directement aux besoins du terrain. La municipalité tient à remercier la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour cette attribution, ainsi que les élus engagés dans cette démarche. Elle vient conforter une volonté forte de notre équipe, développer les moyens mis à disposition des associations, faciliter leurs initiatives et encourager la vitalité de la vie locale.

Le barnum sera mis à disposition des associations dans le cadre des modalités habituelles de prêt de matériel

communal. Il contribuera à renforcer l'attractivité de nos événements et à soutenir l'engagement des bénévoles. ■



Urbanisme

Résidence rue Mirefleurs : Où en est le projet ?

Depuis plusieurs mois, de nombreux habitants nous interrogent au sujet de la résidence actuellement en construction rue de Mirefleurs. Afin de pouvoir répondre de manière précise aux questions des riverains, nous avons récemment reçu le promoteur privé Novalys, maître d'ouvrage de cette opération, venu présenter l'état d'avancement du projet.

Ce projet a été initié et autorisé par l'ancienne équipe municipale. Le permis de construire a été déposé fin 2024 et délivré début 2025, sur la base de l'ancien Plan local d'urbanisme (PLU) des Martres-de-Veyre, avant l'entrée en vigueur du PLUi de Mond'Arverne Communauté en février 2026. Le recours gracieux déposé par plusieurs riverains a été rejeté, et le permis est aujourd'hui définitif. La commune ne dispose donc plus de la possibilité juridique de remettre en cause cette autorisation.

L'opération comprend 35 logements, du T2 au T4, réalisés sur une parcelle d'environ 2 700 m². Cette densité importante entraînera une modification notable du paysage du secteur, ce que plusieurs habitants ont déjà exprimé.

À l'issue de la construction, l'ensemble de la résidence sera cédé au bailleur social Polygone (Aurillac), qui assurera la gestion des logements. Les logements du rez-de-chaussée, certains avec jardin, sont adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite. En revanche, les logements des étages ne sont accessibles que par escalier : il ne s'agit donc pas d'une résidence senior. Le stationnement sera assuré par un parking extérieur de 35 places, conformément aux règles d'urbanisme applicables lors de l'instruction du permis.

Il est vrai que le besoin de logements sur la commune est important, notamment pour permettre aux jeunes ménages, aux familles modestes et aux personnes âgées de rester vivre aux Martres-de-Veyre. Cependant, ce développement ne peut se faire sans prendre en compte le paysage, l'identité de nos quartiers et la qualité de vie de notre village. La densité retenue pour ce projet, décidée avant notre arrivée, ne correspond pas aux orientations que nous privilégions aujourd'hui : un urbanisme plus équilibré, mieux intégré, respectueux du caractère de la commune.



Lors de nos échanges, plusieurs sujets reviennent régulièrement :

- la circulation rue de Mirefleurs et rue de la Garenne ;
- la qualité de la voirie et des cheminements piétons ;
- le stationnement lié à l'arrivée de nouveaux habitants ;
- les capacités des réseaux, notamment en matière d'assainissement.

Ces préoccupations sont entendues par la municipalité. Même si le projet est désormais engagé, nous restons pleinement mobilisés pour suivre ses incidences sur le quartier et travailler, lorsque cela relève de nos compétences, aux améliorations qui pourront être envisagées.

Afin de favoriser un échange transparent, nous mettons à votre disposition :

- une adresse électronique dédiée de Novalys pour les questions relevant directement de la résidence ;
- une boîte à questions en mairie permettant de recueillir vos observations et interrogations.

Nous continuerons à vous informer au fur et à mesure de l'avancement du chantier et des échanges avec les différents partenaires de cette opération. ■

Sécheresse et fissures : comment protéger votre maison face au risque argile ?

Les épisodes de sécheresse accentuent le phénomène de retrait gonflement des argiles (RGA), ce qui peut provoquer des fissures importantes sur vos habitations. Pour anticiper ces risques, l'État expérimente un dispositif de prévention dans le Puy-de-Dôme.

Pour tester dès maintenant l'éligibilité de votre maison individuelle et savoir comment bénéficier d'aides financières (subventions pour diagnostics et travaux de prévention), rendez-vous sur :

<https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr/>

Des questions ?

Contactez l'ADIL 63 au 04 73 42 30 75. ■



CCAS

La commune renforce son accompagnement des personnes vulnérables

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services à destination des personnes vulnérables, la municipalité a adressé au mois de juillet un courrier aux Martrois âgés de 80 ans et plus. Ce choix répond à une recommandation de l'ARS, qui identifie les personnes de 80 ans et plus comme un public prioritaire dans les dispositifs de prévention, notamment en période de canicule ou de fragilité sociale.

Un registre communal renforcé pour mieux protéger

Le courrier envoyé contenait également la fiche d'inscription au registre communal des personnes vulnérables. Jusqu'à récemment, ce registre ne comptait qu'une dizaine de personnes. Grâce à cette campagne d'information ciblée, nous avons déjà quatre fois plus de Martrois recensés.

Cette progression nous permet :

- d'identifier plus précisément les besoins ;

- d'améliorer notre capacité d'intervention ;
- de lutter contre l'isolement ;
- et de renforcer les liens intergénérationnels.

Ce registre devient ainsi un véritable outil de politique sociale, au cœur de notre programme municipal.

Un suivi humain assuré par le CCAS et les élus

Les membres du CCAS, accompagnés de Chantal Germain, conseillère déléguée aux seniors, assurent un suivi régulier des personnes inscrites : appels téléphoniques, visites à domicile, écoute et orientation vers les services adaptés.

Ce lien humain est essentiel. Il garantit que personne ne reste sur le bord de la route, et que chaque Martrois vulnérable puisse compter sur une présence bienveillante et engagée. ■



Plan canicule

La chaleur nous concerne tous : protégeons-nous et protégeons nos proches

Les épisodes de forte chaleur se multiplient. Pour y faire face, la commune vous accompagne avec la mise en place d'un plan canicule.

Pour vous informer, vous protéger et prévenir les risques, ce plan recense notamment :

- les points d'eau gratuits (Mairie, Parc municipal, etc.) ;
- les espaces frais et ombragés (Parc, Square Arcozelo, etc.) ;
- un espace climatisé en cas d'urgence (Mairie, aux horaires d'ouverture).

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Inscrivez-vous ou vos proches sur le registre communal des personnes vulnérables pour bénéficier d'un suivi personnalisé en période de canicule !

Registre communal, points d'eau et espaces frais, recommandations, retrouvez toutes les informations utiles du plan canicule sur notre site internet : https://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr/plan_canicule.html. ■



Séniors



Atelier Eclat âge : bien être & lien social

Après une vie professionnelle, il est essentiel de préserver son bien-être et de favoriser les liens sociaux. En ce sens, l'association API propose aux personnes de 60 ans et + un atelier "Eclat âge" qui se déroulera du 19 octobre au 7 décembre, à la salle de la Monne. Sur simple inscription, vous participerez à une animation gratuite proposée tous les lundis matins sur le bien-être, les échanges et le lien social.

Vous êtes intéressé ?

Rendez-vous lundi 21 septembre à partir de 14h30 à la salle du parc pour participer à la réunion d'information organisée par l'association API.

Renseignements : Chantal Germain, Conseillère déléguée aux seniors
04 73 39 90 75 / seniors@lesmartresdeveyre.fr ■



Volontariat

Chantier Jeunesse & reconstruction : une aventure solidaire et enrichissante

Cet été, la commune a accueilli 9 jeunes dans le cadre d'un chantier international Jeunesse et Reconstruction. Du 11 au 25 juillet, ces jeunes, curieux et motivés, se sont investis dans des projets concrets pour embellir notre commune et créer du lien !

Anaëlle, Marvis, Mira, Patrick, Agata, Agnese, Samuel, Jachym et Ofi formaient cette belle équipe internationale. Consacrant leurs matinées à différents travaux (nettoyage et petite maçonnerie au cimetière, débroussaillage à l'arrière de la Mairie, valorisation du square Arcozelo), ils ont également pu profiter de leurs après-midi pour découvrir le territoire (lac d'Aydat, les Saladis, Puy-de-Dôme...), rencontrer les habitants et participer à la vie locale (commerces, produits locaux, animation à l'Ehpad Jolivet...).

Merci à tous pour cette belle aventure, riche en découvertes et en convivialité ! ■



MA MUTUELLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LE DISPOSITIF POUR UN MEILLEUR ACCÈS À LA SANTÉ

Sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, sans limite d'âge : une complémentaire santé pour tous !

La Région agit par des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat des habitants tout en favorisant un accès élargi aux soins. C'est dans cet objectif qu'une complémentaire santé, spécialement conçue pour les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, est proposée par ses mutuelles partenaires. ** Bénéficiez d'une couverture santé renforcée à des tarifs attractifs, tout en gardant la maîtrise de votre budget sur le long terme.

PLUS D'INFOS SUR : auvergnerhonealpes.fr / 04 2800 2800

** La Région n'a aucun rapport financier avec les mutuelles partenaires et leurs adhérents. Offres et garanties assurées par les 5 mutuelles partenaires de la Région soumises aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité.



Économie locale

 C'est nouveau !

IPC INFORMATIQUE : la persévérance au service de notre village

L'histoire de Thomas Arnaud est avant tout celle d'un entrepreneur passionné, animé par la volonté de poursuivre son activité malgré les épreuves.

En 2018, alors âgé de seulement 20 ans, Thomas crée son entreprise. Quelques années plus tard, en août 2022, il choisit d'ouvrir son commerce, IPC Informatique, dans notre village, proposant aux habitants un service de proximité dans le domaine de l'informatique.

Mais en 2024, après un ultime cambriolage, son magasin situé avenue de la gare est entièrement vidé. Face aux pertes subies et à une situation financière devenue trop difficile, Thomas est contraint de baisser le rideau de son commerce.

Pour autant, cette épreuve ne l'a pas conduit à renoncer. Fidèle à son esprit d'entrepreneur et à sa volonté de rendre service, il a poursuivi son activité en développant les prestations à

domicile auprès des particuliers comme des professionnels.

Aujourd'hui, Thomas Arnaud continue ainsi de mettre ses compétences et son expérience au service des habitants. Il propose la vente de matériel et de périphériques informatiques, l'assistance ainsi que la formation informatique à domicile, pour les particuliers et les professionnels.

A travers son parcours, Thomas illustre parfaitement les valeurs de courage, de persévérance et d'engagement qui font vivre le commerce et les services de proximité dans notre village. Vous pouvez continuer à lui faire confiance et à ses services.

IPC Informatique - 06 34 74 58 29

Vente de matériel et périphériques informatiques / Assistance et formation à domicile – particulier et professionnels. ■



Droneservices63 : spécialiste du drone au service des particuliers et des professionnels

Implanté dans la région depuis plus de 15 ans et passionné par les nouvelles technologies, Laurent Sultan a créé Droneservices63 afin de mettre les capacités du drone au service des particuliers, des entreprises, et des collectivités. Télépilote de drone professionnel déclaré auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile, il réalise des prestations adaptées à de nombreux besoins :

- prises de vues aériennes (photos et vidéos) ;
- inspection de bâtiments, toitures, panneaux photovoltaïques et ouvrages ;
- suivi de chantiers ;
- cartographie et modélisation 3D ;

- recherche technique et missions spécifiques ;
- immobilier ;
- communication et événementiel.

Son objectif est d'apporter et de concrétiser toutes sortes de projets avec ce merveilleux outil qu'est le drone.

Installée sur la commune depuis 2025, Droneservices63 intervient principalement dans le Puy-de-Dôme mais également dans toute l'Auvergne selon les besoins.

06 13 72 17 67 - contact@droneservices63
www.droneservices63.fr
Instagram : [droneservices63](https://www.instagram.com/droneservices63) ■



Tribune de la majorité

Chères Martroises, chers Martrois,

Quelques mois après votre confiance, notre équipe municipale poursuit son engagement avec la même ambition : être à votre écoute, agir avec responsabilité et préparer l'avenir de notre commune.

Tout au long de l'été, les permanences hebdomadaires du Maire, chaque mercredi après-midi, se sont poursuivies. Elles nous permettent de maintenir un dialogue direct avec les habitants, d'entendre leurs préoccupations et d'identifier les sujets qui méritent toute notre attention. Cette proximité reste au cœur de notre action municipale et guide notre manière d'exercer nos responsabilités.

L'été a également été marqué par de nombreux moments de convivialité. Les Festi'Marchés ont rencontré un véritable succès populaire et permis à de nombreux habitants de se retrouver. Nous saluons l'investissement d'Élise dans l'organisation de ces rendez-vous qui participent au dynamisme de notre commune et renforcent le lien social. Nous remercions également les chanteurs, commerçants, agents municipaux et élus qui ont contribué à leur réussite.

Nous souhaitons également mettre en lumière l'engagement de Franck auprès des jeunes internationaux accueillis cet été. Grâce à leur implication, plusieurs aménagements utiles à la commune ont pu être réalisés, illustrant concrètement les valeurs de coopération, de travail et de fraternité qui nous sont chères.

La rentrée est marquée par le Forum des Associations, préparé avec engagement par Roxanne aux côtés des bénévoles associatifs. Ce rendez-vous démontre une nouvelle fois la richesse du tissu associatif martrois, acteur essentiel de la vitalité de notre commune.

L'attention portée à chacun demeure au centre de notre projet. Chantal et David ont poursuivi leur travail auprès des acteurs sociaux du territoire, notamment lors d'une rencontre avec les équipes de la Maison des Solidarités. Plusieurs actions en faveur de nos aînés seront prochainement proposées afin de favoriser le bien-être, le maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie.

Parallèlement, nous poursuivons les réflexions engagées pour améliorer le quotidien des habitants. Lucie, avec Julien, Franck et Damien, travaillent actuellement sur plusieurs projets visant à améliorer la circulation, le stationnement et la sécurisation de différents secteurs de la commune.

La préservation de notre environnement et la maîtrise de nos consommations énergétiques font également partie de nos priorités. Avec l'ADHUME et les services techniques, un diagnostic de notre patrimoine communal est en cours afin d'identifier les actions les plus pertinentes pour les années à venir. Nous remercions également les agents municipaux pour leur engagement quotidien. Une journée de cohésion menée avec les services techniques a permis d'améliorer l'organisation des espaces de travail et de renforcer l'efficacité collective au service des habitants.

Enfin, l'ensemble de l'équipe municipale travaille à l'élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement. Véritable feuille de route du mandat, il nous permettra de hiérarchiser nos projets et de mettre en œuvre, avec rigueur et responsabilité, les engagements pris devant vous.

Tribune "Pour une commune dynamique, solidaire et durable"

Chères Martroises, chers Martrois,

Élus de la liste « Pour une commune dynamique, solidaire et durable », nous avons choisi de former un groupe distinct de la majorité, avec une volonté claire : participer à la construction des projets tout en restant vigilants sur leur réalisation et sur la gestion de notre commune. Nous ne souhaitons pas être enfermés dans le seul rôle d'opposition : nous voulons être utiles aux Martroises et aux Martrois.

Nous partageons l'importance accordée à la proximité et à l'écoute. Mais co-construire suppose aussi d'associer l'ensemble des élus en amont des décisions. Or, nous découvrons encore trop souvent certains projets au même moment que les habitants, tandis que des décisions présentées au conseil municipal ne sont pas suffisamment discutées en amont dans les commissions.

Nous soutenons les initiatives qui contribuent au dynamisme de notre commune, comme les Festimarchés ou encore le chœur international, dont nous saluons le principe. Nous regrettons toutefois qu'un manque de concertation, ainsi qu'une préparation et un suivi insuffisants, aient conduit à certaines difficultés qui auraient pu être évitées.

Notre vigilance porte également sur les finances. La majorité affirme que « chaque euro dépensé doit être utile et justifiable » : nous partageons pleinement cet objectif. La décision modificative du budget présentée par la majorité, qui traduit une hausse des dépenses, alors que nous défendions une stabilisation passant par une diminution des dépenses

générales de fonctionnement, aura nécessairement des conséquences sur les marges de manœuvre futures de la commune. Nous appelons donc à la prudence et à une priorisation des investissements réellement utiles à tous, afin de préserver les dépenses indispensables à notre commune.

Enfin, la sécurité, présentée comme une priorité par la majorité, ne peut se résumer à la vidéoprotection et à l'éclairage public. Elle doit également intégrer les nouveaux risques auxquels notre population et notre commune sont confrontées : canicules, sécheresses, épisodes orageux violents et autres aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses. Dans notre programme, nous proposons déjà de végétaliser les espaces publics, créer des zones de fraîcheur, développer l'ombrage, favoriser les sols perméables et aménager des cheminements piétons et cyclables sécurisés. Adapter notre commune au changement climatique, c'est aussi favoriser des mobilités douces accessibles et agréables au quotidien. Ces mesures constituent des investissements utiles pour la sécurité, la santé et la qualité de vie de tous.

Nous sommes prêts à travailler avec la majorité dans un esprit de confiance, de transparence, de partage et de collégialité. Notre engagement reste entier : agir pour les Martroises et les Martrois.

Notre permanence est ouverte chaque mercredi, de 18h à 19h, au-dessus de la Médiathèque, sans rendez-vous.

Vos élus pour une commune dynamique, solidaire et durable :
Damien Coulon, Amélie Lanfrey, Christopher Clémentelle,
Pascal Barthélémy, Noémie Dufréchoy et Mickaël Morin.

École élémentaire Claude-Duchet

Du théâtre à l'école



« Epaminondas, Epaminondas, qu'as-tu fait du bon sens que je t'avais donné à la naissance ? » dit une maman excédée par les bêtises de son enfant Epaminondas. Cette parole revient souvent dans le spectacle de théâtre présenté par une classe de CP de l'école des Martres-de-Veyre.

Lundi 29 juin, 22 enfants étaient sur scène ou plutôt dans un village d'Afrique. Tous ont montré combien ils savaient porter leur voix, articuler, et se déplacer en totale autonomie.

Ce spectacle est l'aboutissement d'un long travail de lecture et de jeux scéniques encadrés par leur maîtresse Bernadette Eschalier et aidée par les interventions d'une conteuse professionnelle Guylaine.

A travers ce conte africain, les narrateurs et personnages invitaient chacun à avoir un esprit éveillé et un cœur léger ! Le public, nombreux, les a longuement applaudis. ■

Grimpe d'arbres dans le parc municipal

Peut-être avez-vous aperçu mi-juin de drôles d'écureuils dans le parc des Martres-de-Veyre ? Un peu colorés pour des écureuils, non ?

Du 16 au 19 juin, les élèves de l'école élémentaire Claude-Duchet, du CP au CM1, ont découvert la grimpe d'arbres. Deux marronniers avaient été équipés de cordes par des éducateurs diplômés de l'association Biloba et les enfants, par petits groupes ont pu s'élever dans le feuillage.

Chacun à son rythme, chacun selon ses envies ou ses appréhensions, certains visaient la cime, d'autres savouraient le calme, suspendus au milieu des feuilles.

Ce moment a été très apprécié par les élèves ; il a permis de clore le travail des différentes classes sur l'arbre et la forêt mené tout au long de l'année en classe mais aussi à l'occasion de sorties en forêt, d'exposition, de spectacle... ■



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°28

Dans le cadre de la semaine de la parentalité, le service périscolaire a souhaité proposer aux familles des écoles martroises un atelier : « L'art de bien commencer la journée ».

Samedi 30 mai, de 8h à 11h30, en partenariat avec la CAF, l'association Anis Etoilé et Mme Charbonnier (diététicienne), les participants étaient réunis autour d'un objectif ambitieux : prouver qu'un petit déjeuner équilibré peut être aussi gourmand que sympathique !

Au menu de cette matinée :

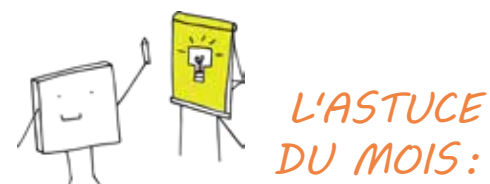
- un petit déjeuner équilibré pour faire le plein d'énergie ;
- des conseils nutritionnels pour réconcilier santé et plaisir ;
- des activités ludiques pour petits et grands ;

- une séance de yoga où chacun a pu tester sa souplesse... ou découvrir qu'elle avait pris un jour de congé !

Les familles présentes ont pu repartir avec des idées pour des petits déjeuners variés, quelques astuces bien être, de la pâte à tartiner maison et, surtout, de nombreux sourires.

Entre étirements, discussions et céréales, cette matinée a prouvé qu'un bon petit déjeuner pouvait nourrir autant le corps que la bonne humeur !





LE MENAGE ECOLOGIQUE

FAIRE LE MÉNAGE TOUT EN MÉNAGEANT SA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT, C'EST POSSIBLE !

Dans son guide de 2025, *Faire le ménage de façon plus écologique*, l'Agence de la transition écologique (ADEME) met en garde contre les produits ménagers qui encombrant souvent nos placards.

Elle cible notamment les produits chlorés, les déboucheurs de canalisation, les détartrants pour lave-vaisselle, mais aussi les adoucissants de lessive, les désodorisants... et globalement tous ceux qui portent l'un des pictogrammes ci-dessous sur leur emballage :



L'EAU DE JAVEL, À UTILISER AVEC MODÉRATION

En France, 7 ménages sur 10 utilisent de l'eau de javel. Or, dans les foyers qui ont recours à l'eau de javel, les enfants ont plus de risques de développer des infections respiratoires.

Source : Étude de Lidia Cass et al, Université catholique de Louvain, 2015.

L'ADEME rappelle aussi que des produits « naturels » ne sont pas forcément sains. Ainsi les huiles essentielles doivent être utilisées avec modération, car elles émettent des composés organiques volatils qui peuvent irriter les voies respiratoires ou causer des allergies.

Elle incite donc à acheter des nettoyeurs portant des labels environnementaux comme :



Et enfin, voici les 3 incontournables de l'arsenal écologique, à la fois sains, efficaces et peu onéreux :

1. Le vinaigre blanc : le désinfectant polyvalent

Antibactérien et détartrant, il remplace l'eau de Javel pour désinfecter sans danger. Il neutralise les odeurs et élimine le calcaire.

Utilisations :

- Nettoyant multi-surfaces : Mélangez à parts égales vinaigre blanc et eau dans un vaporisateur. Ajoutez des écorces d'agrumes pour parfumer.
- Détartrant : Faites bouillir du vinaigre blanc pur dans une bouilloire ou versez-le dans les toilettes (laissez agir 1h avant de frotter).
- Désodorisant : Versez-en dans un bol pour absorber les mauvaises odeurs (ex. : frigo, poubelle).

Précautions : À éviter sur le marbre, le granit et les pierres naturelles (acides). Ne pas mélanger avec du bicarbonate (réaction inefficace).

2. Le bicarbonate de soude : le nettoyant doux et abrasif

Non toxique, il désodorise, dégraisse et polit en douceur. Parfait pour les surfaces délicates.

Utilisations :

- Pâte à recurer : Mélangez 3 cuillères à soupe de bicarbonate avec un peu d'eau pour former une pâte. Idéal pour les éviers, plans de travail ou casseroles brûlées.
- Nettoyant pour four : Saupoudrez du bicarbonate humidifié sur les parois, laissez agir toute la nuit, puis frottez avec une éponge.
- Adoucissant textile : Ajoutez 2 cuillères à soupe dans le bac de la machine à laver pour des vêtements plus doux.
- Désodorisant pour tapis : Saupoudrez, laissez agir 15 min, puis aspirez.

3. Le savon noir

100 % biodégradable, il dégraisse et nettoie en profondeur sans aggraver les mains ou l'environnement.

Utilisations :

- Nettoyant pour sols : Diluez 2 cuillères à soupe dans un seau d'eau chaude.
- Liquide vaisselle : Mélangez 1 cuillère à soupe de savon noir liquide avec 1l d'eau chaude et 1 cuillère à soupe de cristaux de soude.
- Nettoyant pour meubles : Appliquez pur sur un chiffon humide pour les surfaces en bois (à rincer ensuite).



Association Les Martres au Vert
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert

S P O R T S

Aéromodélisme Vallée de la Veyre

Président Sébastien Thalgott
06 52 72 58 44

Badminton

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)

Présidents Jessica Carli
et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

Boule amicale (Boules Lyonnaises)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

Cyclos et VTT (CMV)

Président Vincent Jammet
cycloscmv@gmail.com

Judo-Club (JCMV)

Présidente Barbara Couillot
06 23 63 11 18

Karaté Martres-de-Veyre

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le Chantou (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

Tennis de table

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

Tennis-Club Veyre-Les Martres

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot Club des supporters

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot

Présidents Paulette Blanchard
& Julien Cardenas
06 31 69 23 33 / 06 87 34 98 71

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weis-
meschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

Amicale du XV « rouge et noir »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

Vétérans USMV Foot

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Autour de la photo

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

Club'Ados (ex-SAJ)

Xavier Cristofini : 06 60 65 34 60
Batiste Lazzarini : 06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

Junior Événements

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martr'Aquarelle

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

Comité culturel

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en chœur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique intercommunale

Présidente Catherine
Montangerand
06 18 02 86 13

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

A U T R E S

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Louis Mouret
04 73 39 71 84
06 26 84 38 86

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom
pierduvaldeveyre@gmail.com

Bief de la Vauvre

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Collectif tous solidaires

Présidente Martine Bouchut
06 23 55 93 88
mbouchut@ecomail.fr

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Présidente Mme Burillon
secretaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles

maternelle et élémentaire
APEIMV : Présidente Romane
Leonard - apeimv@gmail.com
06 79 77 12 36

Pour aller + loin :

- Optez pour des emballages rechargeables, des brosses en matériaux naturels (bois, fibres végétales), des chiffons en coton, lavables. **N'utilisez pas de lingettes jetables !**



BCVVO

Le bilan de cette saison est très positif. Tous nos joueurs ont défendu brillamment les couleurs du club.

5 équipes ont participé aux phases finales. En quart, les DM3 se sont inclinés sur le parquet de Riom-Maréchat. En demi-finale, les DM2 ont perdu au Cendre et les U15M à Beaumont. En finale, les U18F ont laissé la victoire à Vic-le-Comte sur le score très serré de 51 à 50. Les U13M, qualifiés pour la finale après leur victoire contre Chamalières, ont dominé l'équipe de Lempdes, 69 à 41, et ont été sacrés Champions du Puy-de-Dôme.

En UFOLEP, les filles ont obtenu des résultats honorables et préparent la saison prochaine. Elles espèrent enregistrer quelques nouvelles adhésions.

L'Assemblée générale du club s'est tenue à la salle des sports des Martres-de-Veyre le 13 juin.

Le 28 juin, le BCVVO a organisé l'Assemblée générale du Comité de Basket du Puy-de-Dôme, dans la salle Harmonia à Veyre-Monton. En présence de Philippe Casses, Maire, et de Laurence Ragi, Adjointe aux sports et référente basket d'Orcet, les participants ont pu, après les débats, se restaurer à l'ombre des arbres. ■



Amicale Laïque

80 ans d'histoire...

et une rentrée tournée vers l'avenir !

Du haut de ses 80 printemps, l'Amicale Laïque n'a pas pris une ride et prépare déjà sa nouvelle saison !

Fidèle à son esprit de partage, de convivialité et d'engagement local, notre association continue de faire bouger Les Martres-de-Veyre. Que vous soyez fidèle de la première heure ou nouvel arrivant, toute l'équipe est prête à vous accueillir

pour une année riche en activités !

Grande nouveauté cette année : la section informatique fait son grand retour ! Besoin de dompter votre ordinateur, d'appriivoiser de nouveaux outils numériques ou simplement d'échanger dans une ambiance entraînante ? Que vous soyez débutant ou curieux de vous perfectionner, cette

section est faite pour vous.

Rendez-vous :

- **le samedi 5 septembre au Forum des Associations !** Venez nous rencontrer, échanger avec les bénévoles et découvrir l'ensemble de nos activités ;
- **le dimanche 4 octobre, rendez-vous pour le Vide-greniers et la bourse aux jouets, livres et disques !** ■



Martr'aquarelles

Ce dernier trimestre, nous avons peint une forêt onirique, des troncs dépouillés ainsi que les rives d'un lac, avec une berge baignée de soleil et l'autre plongée dans l'ombre. Vivement la rentrée car l'atelier a des projets plein les pinceaux ! ■

Chasse

Les chasseurs ont posé une clôture électrique pour préserver les cultures des agriculteurs face aux sangliers. ■



USMV Rugby



Une première historique pour le rugby féminin de l'USMV

À seulement 15 ans, Lisa Ribeiro s'impose déjà comme une figure prometteuse du rugby local. Arrivée à l'USMV rugby il y a à peine 2 ans et demi, elle a rapidement trouvé sa place grâce à son engagement et sa détermination.

Cette saison en U14 n'a pas été de tout repos : montée de niveau rapide, adaptation nécessaire... mais Lisa retient surtout les progrès de son équipe et une ambiance forte qui s'est construite au fil des mois. Sur le terrain, elle s'épanouit au poste d'arrière, où elle peut s'exprimer pleinement ballon en main et peser sur le jeu. Ses débuts face à des garçons « plus physiques » l'ont impressionnée, mais elle a su s'adapter : « avec la technique, on s'y fait », explique-t-elle simplement. Une maturité qui reflète bien son état d'esprit.

Mais le moment fort de cette saison 2025 - 2026 reste sans conteste sa détection par l'ASM rugby. Repérée lors d'un rassemblement départemental, elle est invitée à participer à une journée de sélection exigeante : tests physiques, oppositions, évaluation globale.



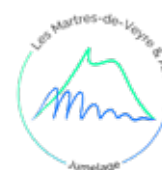
Une étape qu'elle avait préparée avec rigueur. À l'issue de cette journée, Lisa est retenue pour intégrer le centre de formation de l'ASM — une performance remarquable.

Elle devient ainsi la 1^{ère} joueuse féminine de l'USMV rugby à atteindre ce niveau de sélection, une vraie fierté

pour le club et un signal fort pour le développement du rugby féminin local. Si cette opportunité prestigieuse s'accompagne de contraintes importantes (internat et scolarité à Clermont), Lisa a fait le choix réfléchi de poursuivre son parcours différemment pour le moment. Elle s'orientera vers la catégorie U16 féminine dans une structure en entente avec l'ASM, avec l'envie intacte de continuer à progresser.

Partagée entre enthousiasme et nostalgie à l'idée de quitter son club formateur, elle peut compter sur le soutien sans faille de ses entraîneurs, du club, et bien sûr de sa famille. « Même si mon engagement dans le rugby avait suscité quelques inquiétudes au début, ma famille a toujours été derrière moi ». Aujourd'hui, tous saluent son évolution.

Inspirée par des joueurs comme Louis Bielle-Biarrey, ou encore Killian Tixeront, passé par l'USMV rugby, Lisa avance avec lucidité : le chemin est encore long, mais cette première reconnaissance au plus haut niveau régional confirme une chose — son potentiel est bien réel. ■



Association de jumelage Arcozelo

L'association de jumelage les Martres de Veyre - Arcozelo a célébré, dimanche 6 juillet, la journée des adhérents au Château de Chadieu. Un moment d'échanges, autour d'un bon repas, accompagné par le groupe de musique *Os Amigos da Concertina*.

Pour poursuivre l'été, **nous serons présents au Forum des associations et vous invitons à la sardinade, le samedi 5 septembre devant la Loco'Motive.** Dès 10h, venez déguster

café et pasteis de nata suivi, dès 11h de sardines grillées au barbecue, pain de maïs, pommes de terre et pasteis de nata, sur place ou à emporter.

Nous nous retrouverons également le dimanche 22 novembre, pour la Sainte Catherine, pour notre traditionnel repas de tripes, daubes et feijoada.

Pour suivre nos actualités, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook et Instagram. ■



Concert pop/rock de Ralf Hartmann

Un retour attendu... pour un nouveau concert à la Loco'Motive le dimanche 6 septembre à 15h.

Lors de son concert à la Loco'Motive en septembre 2025, il a enchanté le public par son interprétation et sa voix exceptionnelle. Ralf Hartmann revient cette année, accompagné de son groupe de musiciens composé d'un batteur, d'un bassiste et d'un guitariste. Il interprétera des tubes pop et rock connus et appréciés par toutes les générations ainsi que ses propres compositions.

Révéler par l'émission *The Voice* en 2013, avec une reprise très remarquée du titre de Murray Head « *Say it Ain't so, Joe* », Ralf Hartmann se produit régulièrement dans des lieux alternatifs en France, en Allemagne et en Suisse. Hormis son immense répertoire d'interprète, ce chanteur guitariste compose également ses

textes et musiques et a réalisé, à ce jour, plusieurs albums. Installé dans la région lyonnaise, Ralf Hartmann vit de sa passion depuis 30 ans et la transmet à son public à chacune de ses prestations. Cet artiste chante « ce qui plaît et ce qu'il aime », et, grâce à son immense talent, il est capable de faire frissonner n'importe quel auditoire.

Nul doute qu'avec ses musiciens, il nous offrira, cette fois encore, un moment de plaisir privilégié. En témoignent ceux qui étaient présents lors de son précédent concert solo aux Martres et qui sont impatients de le retrouver et de l'entendre à nouveau...

Concert organisé par le Comité culturel le dimanche 6 septembre à 15h. Tarif : 7€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Si vous souhaitez découvrir Ralf Hartmann, suivez-le sur YouTube et Instagram : [ralfhartmannmusic](https://www.instagram.com/ralfhartmannmusic). ■



Exposition peinture & sculpture

Artiste peintre, Ludvine Goubet réalise principalement des portraits animaliers et humains au pastel et à l'acrylique. Elle privilégie le pastel pour son exceptionnelle finesse de rendu, permettant de restituer chaque détail, du poil à la plume.

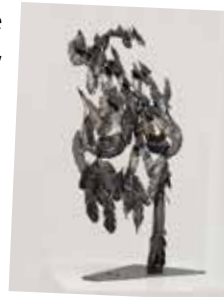


« Mon objectif est de rendre un portrait réaliste et vivant afin de lui rendre grâce », explique-t-elle. L'acrylique lui offre quant à elle une approche

plus libre de la matière et la possibilité de travailler sur des formats plus importants.

Pour la partie sculpture, Sandrine Plumard donne vie à l'acier et le transforme en œuvres empreintes de poésie. La

nature, source essentielle de son inspiration, se retrouve dans de nombreuses créations aux formes variées. Quelques personnages viennent également peupler cet univers singulier. Sous ses mains, le métal perd son aspect brut, froid et rigide pour laisser place à la rêverie et à l'imaginaire.



Une exposition à ne pas manquer pour les amateurs d'art, de nature et de création contemporaine. Les visiteurs pourront également échanger avec les artistes et découvrir leur univers créatif.

L'exposition sera ouverte les samedis et dimanches de 14h à 18h, du 12 au 27 septembre.

Entrée gratuite - Maison du Patrimoine (à côté de l'église). ■

Choeurs z'en chœur

Après avoir fini sur un instant musical le 30 juin dans le cadre du Festi Marché, nous avons profité de toutes les vacances pour reprendre « notre souffle » avant la rentrée.



Après notre présence au Forum des associations, début septembre, nous reprenons le chemin de l'auditorium pour démarrer un nouveau programme que nous a concocté en toute discrétion notre chef Nicolas Ferrandon.

A peine arrivés que nous allons chanter en **concert le 3 octobre à 20h30 à la Chapelle des Cordeliers de Clermont-Fd** sur l'invitation des "Voix de la Comté". Puis nous avons d'autres dates qui se profilent sur les mois sur novembre voir décembre.

Par le passé, chanter dans une chorale passait pour être un peu

ringard, mais aujourd'hui l'engouement pour les chorales est devenu incontournable et tendance, aussi pour compléter notre effectif nous sommes à la recherche de choristes potentielles qui souhaiteraient s'essayer au chant. Nous avons besoin de voix masculines en priorité, mais les voix de femmes sont les bienvenues également débutantes ou confirmées. Si l'expérience vous tente, vous pouvez venir nous voir répéter **tous les mardis soirs à partir de 20h15 à l'auditorium de l'école de musique, rue du Pont de la Pierre, nous serons heureux de vous accueillir et de vous montrer le sérieux et la bonne ambiance qui règnent.** ■

Country spirit 63

Reprise des cours de country & line dance

C'est la rentrée ! Le club est heureux d'annoncer la reprise des cours de Country et Line Dance à partir du mardi 15 septembre – Salle Le Chantou (en face de l'Eglise).

Cette nouvelle saison marque un moment particulier puisque nous célébrons la 13^{ème} année d'existence du club. 13 années de passion, de convivialité, de musique et de partage, grâce à la fidélité de nos adhérents et à l'accueil de nouveaux danseurs au fil des saisons.



La danse COUNTRY, BIEN PLUS QU'UNE DANSE

Contrairement aux idées reçues, la danse country ne se résume pas aux bottes et aux chapeaux de cowboy. C'est

une discipline accessible à tous, qui se pratique sur des musiques variées, allant de la country traditionnelle aux rythmes actuels.

La Line Dance (danse en ligne) consiste à exécuter une chorégraphie en groupe, alignés les uns à côté des autres, sans partenaire. Cette pratique favorise la coordination, la mémoire, le sens du rythme et le plaisir de danser ensemble.

Un VÉRITABLE SPORT

La danse country est également une activité physique complète qui permet :

- d'améliorer l'équilibre et la coordination
- de développer l'endurance et la souplesse
- de renforcer les muscles en douceur
- de stimuler la mémoire grâce à l'apprentissage des chorégraphies
- d'entretenir sa condition physique tout en s'amusant.

C'est un sport accessible à tous les âges et à tous les niveaux. Chacun progresse à son rythme dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, vous êtes les bienvenus pour partager cette nouvelle saison avec nous.

2 à 3 cours d'essais offerts - pour le bon déroulement des cours, pré-inscriptions requises !



Reprise des cours : Mardi 15 septembre

Venez découvrir une activité où se mêle musique, bonne humeur, convivialité et plaisir de bouger. Nous vous attendons nombreux pour écrire ensemble cette 13^{ème} saison du club !

Samedi 5 septembre, venez nous rencontrer et échanger lors du Forum des associations.

Informations / Inscription :
catalancountryspiritjpmi@gmail.com
06 65 91 24 38
mariep6311@gmail.com ■



Don du sang

Le don d'organes : Où en est-on ? Où va-t-on ?

C'était le thème de la conférence-débat choisi par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles des Martres-de-Veyre, associée à France ADOT 63, qui s'est tenue le jeudi 21 mai dernier.

La soirée a débuté par la projection du film "Comment j'ai sauvé des vies", réalisé par le CHU de Grenoble; une entrée en matière forte, emplie d'émotions mais tellement réelle et idéale pour recueillir les premières questions dans l'assistance. Plusieurs personnalités du milieu médical sont intervenues pour apporter des explications techniques en fonction de leur spécialité.

Le Professeur Cyril Garrouste, professeur de Néphrologie, président de la fédération de greffe CHU de Clermont-

ferrand a présenté les enjeux de la greffe avant de dresser bilan et perspectives, chiffres nationaux et internationaux à l'appui; le Docteur Dominique Guélon, réanimateur, a développé le principe de la mort cérébrale; Célia Portal, infirmière coordinatrice aux prélèvements, a évoqué l'entretien avec les familles avec toute l'empathie et la douceur nécessaires. Yannick Martin, Sapeur-pompier professionnel du centre de secours des Martres-de-Veyre a expliqué le rôle des pompiers en tant que 1^{ers} intervenants dans la chaîne des secours: tout faire pour ranimer une personne, la maintenir en vie jusqu'à son arrivée à l'hôpital.

Une large place a été laissée aux témoignages: des personnes ayant reçu un organe ont retracé leur parcours, évoqué leur renaissance grâce à ce don

et leur reconnaissance infinie à l'égard de celle/celui qui les a sauvés. Plusieurs familles ou proches de donneurs, avec leur propre histoire ont particulièrement ému l'assistance.

Toutes ces interventions ont permis de mieux comprendre l'importance de geste profondément altruiste et généreux. Les temps d'échanges ont été nombreux, signe de l'intérêt porté à ce sujet et du besoin d'information. Pour conclure les organisateurs de cette soirée sont revenus sur l'importance de se positionner et de le dire à son entourage, à l'image de la campagne nationale: " Savoir pour ses proches, ça change tout ".

Le pot de l'amitié a permis de poursuivre la discussion en tête à tête ou par petits groupes. ■



Des donneurs martrois recompensés pour leur générosité

Pour avoir, grâce à leurs dons réguliers, contribué à sauver des vies par le don de sang, 3 donneurs ont été honorés :

- le vendredi 21 mai lors de la cérémonie organisée à La Roche-Blanche :
 - Pascal Melon : insigne OR une Palme pour plus de 150 dons ;
 - Christine Bertrand : insigne OR une Palme pour plus de 100 dons ;
- le lundi 20 juillet lors de la collecte aux Martres-de-Veyre :
 - Jean-François Laroche : insigne OR pour plus de 100 dons. ■



Prochaine collecte

lundi 21 septembre
à La Loco'Motive de 8h30
à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang



APEIMV

Une fin d'année scolaire pleine de sourires et de souvenirs



Dons d'organes : ce qu'il faut savoir

Consentement présumé :

L'objectif est de faciliter les greffes, qui restent souvent limitées par le manque d'organes disponibles. Cela signifie que toute personne est considérée comme donneuse potentielle après son décès, sauf s'il elle a exprimé son refus de son vivant. Pour un mineur, l'accord des deux parents est nécessaire. Pour information la carte de donneur n'existe plus.

Comment refuser le don d'organes après sa mort ?

Chacun est libre de refuser ce principe. Il suffit de le signaler en s'inscrivant sur le registre national des refus, de rédiger une lettre et confier ce document daté et signé à un proche. Vous pouvez également signifier votre refus oralement à vos proches qui devront en attester auprès de l'équipe médicale. De toute façon, avant d'envisager un prélèvement d'organes et de tissus, les équipes médicales interrogent la famille pour savoir si leur proche avait exprimé son opposition de manière écrite ou orale.

Gratuité et anonymat :

En France, le don d'organes n'est pas rémunéré. Aucune transaction financière n'est autorisée par la loi. L'anonymat est un autre principe fondamental. Le receveur ne connaît pas l'identité du donneur afin de préserver la dignité des personnes et d'éviter toute pression.

En parler à ses proches :

Le don d'organes, qui sauve chaque année des milliers de vies, est un sujet délicat à aborder avec ses proches. Il est conseillé de les informer sur sa position, même si la loi prévoit le consentement présumé. Le décès est un moment difficile, et connaître la volonté du défunt aide la famille et les médecins à agir dans le respect de cette décision. Dans la pratique, les équipes médicales privilégient toujours le dialogue avec les proches.

Respect du corps :

Le prélèvement des organes et des tissus est un acte chirurgical effectué avec le même soin que pour une personne en vie. Les incisions sont refermées et recouvertes par des pansements, l'aspect du corps ne change pas. Une fois l'opération effectuée le corps est habillé et restitué à la famille.

Quelques chiffres : année 2025

- 64 patients décédés en état de mort encéphaliques ont été recensés en Auvergne dont 45 à Clermont-Fd.
- 30 patients ont pu être prélevés :
 - 21 au CHU de Clermont-Fd ;
 - 9 dans les CHU périphériques, permettant la greffe de 12 cœurs, 7 bi-poumons, 25 foies, 4 pancréas, 57 reins.
- Activité greffe au CHU de Clermont-Fd : 10 cœurs, 28 foies, 49 reins, 65 cornées. ■



La kermesse du mois de juin a clôturé l'année scolaire dans une ambiance festive et conviviale. Jeux, rires, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un véritable succès : enfants, parents, bénévoles et enseignants. Grâce à votre engagement, nous avons partagé un beau moment d'échanges et de solidarité.

Porté par cette belle énergie, le nouveau bureau est déjà mobilisé pour préparer la rentrée. Une nouvelle année riche en projets, en rencontres et en échanges nous attend ... toujours dans la bonne humeur !

Les nouveaux membres du bureau de l'association sont à votre écoute :
• Romane Léonard : Présidente

- Camille Segard : Vice-présidente
- Alexandra Avont : Secrétaire
- Cathy Nunes : Secrétaire adjointe
- Camille Vialat : Trésorière
- Carole Gueze : Trésorière adjointe

N'hésitez pas à nous suivre et consulter nos réseaux sociaux : [Instagram : APEIMV_63730](https://www.instagram.com/APEIMV_63730)
[Facebook : APEIMV](https://www.facebook.com/APEIMV) - Les Martres de Veyre

Contact :

Romane Léonard, Présidente : 06 79 77 12 36
Mail : apeimv@gmail.com

A vos agendas !

Forum des associations : samedi 5 septembre

Venez rencontrer notre équipe, découvrir les actions de l'association et, pourquoi pas, rejoindre l'aventure en apportant votre aide lors de nos événements. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Réunion de rentrée : vendredi 11 septembre

Nous vous invitons à partager un moment convivial pour revenir sur l'année écoulée, échanger autour des projets à venir et construire ensemble une nouvelle année pleine d'enthousiasme avec un seul but commun, celui de voir les yeux de nos enfants briller et entendre leurs rires. ■

Le Téléthon fête ses 40 ans !



Cette année encore, le Collectif Tous Solidaires (Veyre-Monton et Les Martres-de-Veyre) se mobilise pour cette grande cause.

À cette occasion, le CTS invite chaleureusement ses sympathisants, ainsi que toutes les personnes désireuses de s'impliquer, à sa **réunion de rentrée, le jeudi 10 septembre à 20h à la Salle Occitanie de Veyre-Monton.**

Ce sera l'occasion idéale pour exprimer vos souhaits d'implication et partager vos idées d'animations !

Venez nombreux pour construire ensemble ce 40^{ème} Téléthon !

INFOS PRATIQUES :

www.telethon2veyre.fr

Facebook : [telethon2veyre](https://www.facebook.com/telethon2veyre)

telethon.cts.vmmv@gmail.com ■



Le tournoi se tient malgré la chaleur

Samedi 20 juin, les 3 terrains en herbe du stade Émile-Rive ont accueilli la première édition du Challenge des Martrois, appelé à prendre la relève du challenge Robert-Le Merdy, dont la dernière édition s'était tenue en 2015 après 20 ans d'existence.

Malgré le forfait de quelques équipes, en raison des fortes chaleurs annoncées, le rendez-vous, dédié aux catégories U10-U11 et aux U12-U13, a rencontré un beau succès.

Il faut dire que les bénévoles de l'USMV Foot avaient tout anticipé. Dès les jours précédents, de nombreux membres du club se sont mobilisés pour préparer les installations et assurer le bon déroulement de la journée. Le jour J,

l'organisation a également pu compter sur le renfort de nombreux parents, mobilisés à différents postes tout au long de la manifestation.

Sous une chaleur écrasante, l'équipe dirigeante avait mis les moyens : barnums à disposition des équipes, brumisateurs, points d'eau et espaces ombragés pour permettre aux jeunes joueurs d'évoluer dans les meilleures conditions.

Si la matinée s'est déroulée de manière classique, le mercure grimpa au fil des heures n'a pas perturbé la compétition.

Grâce aux mesures mises en place pour faire face à la canicule, le tournoi a pu se poursuivre sans encombre jusqu'à son terme, dans une ambiance sportive et



conviviale. Fort de cette première réussie, dans un contexte pourtant peu favorable, l'USMV Foot espère désormais inscrire le Challenge des Martrois dans la durée et lui offrir une nouvelle édition l'an prochain.

La canicule n'a pas gâché le stage

Décidément, l'USMV Foot n'a pas été épargnée par les fortes chaleurs en cette fin de saison. Quelques jours après le Challenge des Martrois, c'est le traditionnel stage d'été du club qui a dû composer avec la canicule.

Mais là encore, les organisateurs avaient pris les devants pour permettre aux jeunes participants de profiter pleinement de la semaine. Afin de s'adapter aux températures élevées, l'équipe dirigeante n'a pas lésiné sur les moyens. Brumisateurs, activités au frais dans les locaux du collège, sortie au bowling : tout a été mis en œuvre pour garantir le confort et la sécurité des stagiaires. Un pari réussi puisque la cinquantaine de jeunes

inscrits a pleinement apprécié cette treizième édition, conclue comme le veut la tradition par un barbecue convivial très attendu des participants.

L'USMV Foot peut aussi se féliciter de l'implication de ses dirigeants et éducateurs, mobilisés tout au long de la semaine, sans oublier le travail réalisé en amont pour préparer les terrains et l'ensemble des activités. Un engagement salué par les parents, qui ont apprécié le sérieux et la disponibilité de l'encadrement, dans une ambiance à la fois studieuse et chaleureuse. **Une recette qui continue de faire le succès de ce rendez-vous estival incontournable du club.**

Un duo inédit à la tête de l'USMV Foot

Un changement notable est intervenu à la tête de l'USMV Foot à l'occasion de la constitution du bureau pour la saison 2026-2027. Après plus de quinze ans passés à la présidence du club, Paulette Blanchard a souhaité être épaulée dans une mission aussi prenante qu'exigeante.

Jusqu'alors vice-président, Julien Cardenas accède ainsi à la co-présidence et formera désormais un binôme avec la dirigeante historique. Pour accompagner ce duo, Alain Fourneuve et Michaël Bayeul occuperont les fonctions de vice-présidents.

Raoul Masclaux conserve la trésorerie, secondé par Marina Lamy et Emeric Buzon en qualité de trésoriers adjoints. Fabiola Poirier aura en charge le secrétariat dédié aux licences, tandis que Pascal Blanc et Matthieu de Malgalhaes assureront les fonctions de correspondants auprès de la Ligue et du District. **Avec cette nouvelle organisation, le club entend s'appuyer sur une équipe dirigeante renforcée afin de poursuivre son développement et de préparer sereinement les échéances de la saison à venir.** ■



Avant de parler de la vie de notre club nous aurons une pensée pour nos amis qui nous ont quitté au cours du 1^{er} semestre, Michel, Denise, Yolande et Catherine. Nous ne les oublierons pas, nous pensons de tout cœur à leurs familles.

Dimanche 7 juin, nous avons passé une magnifique journée au Garden Palace autour d'un excellent déjeuner et un fantastique spectacle, notre doyen Maurice, a été mis à l'honneur !

Lundi 6 juillet, repas fin de saison aux restaurant *Les Lokaux*. Malgré la canicule, nous avons passé un très bon moment autour d'un bon menu.

Vendredi 16 octobre, le club organise sur la journée : *L'aventure du Train en Pays Stéphanois* ; des visites sont prévues, principalement la 1^{ère} ligne de chemin de fer d'Europe. Cette sortie est ouverte aux adhérents et non adhérents du club.

Pour tout renseignement, contactez Jean Lafougere au 06 30 88 22 11. ■



Le bief de la Vaure

Par une belle matinée ensoleillée, fin mars, des membres de l'association « *Le Bief de la Vaure* » se sont regroupés pour nettoyer les berges du dit bief, en retirant branches, souches d'arbres, plastique, que la récente crue a véhiculé. Le but étant un meilleur écoulement de l'eau. ■



Boule amicale

Un été bien rempli pour la Boule Amicale

Notre concours semi nocturne du vendredi 12 juin au clos F. Rouaire était complet avec 16 doublettes venues de tout notre département et nos joueurs Patrick Cluzel et Michel Plasse qui se sont inclinés en ½ finale.



Notre club à reçu ses nouvelles tenues en présence des élus de notre commune et des élus départementaux ainsi que de nos généreux sponsors lors d'une soirée conviviale.

Lors de la période de canicule nous avons été contraints d'annuler notre concours vétérans quadrettes du 25 juin par arrêté municipal.

Nous avons 6 joueuses et joueurs qualifiés pour le Championnat de France doubles à Valence. Nathan Maillot participait au sein d'une équipe Auvergne, Gilles Cornet, Julien Duclaux et Jean-Louis Cheminot concouraient en Double M4, nos 2 Féminines F2 à savoir Julie Gruet et Mylène Pomares. Des résultats mitigés pour tous ces participants donnant encore de l'espoir pour les saisons à venir.

Notre équipe quadrette M4 : G. Cornet, P. Ravet, J. Duclaux, T. Miotto et Q. Chauny s'incline en ¼ de finale du championnat de France le 19 juillet à Chalamont (01).

Notre jeune Nathan Maillot en moins de 15 ans disputera fin août le Championnat de France



simples à Dardilly après sa brillante qualification lors du tour Auvergne disputé à Vichy.

Le boulodrome F. Rouaire reste ouvert toute l'année, nous accueillons toutes les personnes désirant découvrir notre sport les mardis et jeudis après-midi dès 14h. ■



Le Chantou

Le Chantou fait sa rentrée

Association de village ne veut pas dire amateurisme. Transmettre une discipline demande des compétences reconnues, et ce n'est pas toujours simple à trouver : le marché des enseignants est tendu depuis plusieurs années. Cette saison, nous avons pu constituer notre équipe d'intervenants sur des bases claires.

Pour les disciplines réglementées (Modern Jazz, Contemporain, Classique), nos professeurs sont titulaires du Diplôme d'État de danse. Pour le sport et le bien-être, les éducateurs ont les diplômes d'État correspondants (BPJEPS ou équivalents). Pour les disciplines sans diplôme d'État à proprement parler (Hip-Hop, Street, Yoga, Dessin...), nous avons choisi des intervenants avec une expérience reconnue dans leur domaine.

Côté événements, deux temps forts à retenir pour cette saison : le prochain gala de danse se tiendra au Polydôme de Clermont-Ferrand, et la section théâtre fêtera ses 10 ans.

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont ouvertes. Plusieurs activités ont encore des places disponibles :

- échecs (adultes et en famille) ;
- yoga ;

- salsa bachata ;
- renforcement musculaire ;
- rock ;
- dessin ;
- danse classique.

D'autres cours (théâtre, GRS, certains groupes de danse) sont déjà complets ou en liste d'attente, mieux vaut donc se renseigner rapidement.

Nouveauté cette saison : la danse bien-être et thérapeutique rejoint le programme. Ces ateliers proposent un travail par le mouvement dansé, libre et guidé, dans un cadre bienveillant — retrouver confiance et harmonie, relâcher les tensions, mieux accueillir ses émotions, se ressourcer physiquement. Aucune expérience de danse n'est requise, seule l'envie de bouger à son rythme compte. Les séances s'appuient sur l'eutonie, la conscience corporelle, la relaxation, la visualisation et le travail du souffle.

Pour s'inscrire ou consulter le planning : lechantou.fr

Contact :
president@lechantou.fr — 06 17 33 92 15. ■



Les Martres au vert

Bonne rentrée 2026 à toutes et tous !

Au programme de l'automne :

- Participation au **salon « Zéro déchet » du SBA, le samedi 19 septembre à partir de 10h**, avec l'organisation d'une bourse aux vélos et tenue de la buvette.



- Co-organisation avec les associations 3 gouttes d'eau et Vert-Monton d'une **conférence "Nos haies, un patrimoine à préserver et à développer"**, à destination des élu.e.s, technicien.ne.s, et toute personne intéressée par

les enjeux des haies (écologique, agricole, sanitaire...). Rendez-vous **le 25 septembre à la Salle Harmonia à Veyre-Monton de 14h à 17h**. Lien d'inscription : https://webquest.fr/?m=241807_pre-inscription-conference-haies---25-sept-26.

- **Fête du sol vivant** du 3 au 18 octobre : **atelier jardin au naturel autour des engrais verts**

le 18 octobre (durée 2h, dans le jardin d'un adhérent de l'asso). Sur inscription : lesmartresauvert@gmail.com.

- **Balade de nettoyage des rues des Martres le 8 novembre** de 10h30 à 11h30.

- Semaine européenne de réduction des déchets : **Repair café, le 25 novembre** – programme à venir.

Et tous les samedis de 9h15 à 12h, venez découvrir l'**outilthèque** au rez de chaussée du Chantou, place de l'Église. Réservez les outils de bricolage ou de jardin, et venez les retirer lors de la permanence.

Infos/contact :
lesmartresauvert@gmail.com
<https://lesmartresauvert.ynh.fr>
Facebook/instagram : [MartresAuVert](#) ■



Martres badminton club

Nouvelle saison, nouvelles ambitions

Créé en novembre 2013, le **Martres Badminton Club (MBC)** réunit aujourd'hui **52 adhérent(e)s**. Ils se retrouvent chaque semaine pour pratiquer en loisir et en compétition le sport de raquette le plus rapide au monde !

Après plusieurs années d'absence en compétition, le club a vécu une année particulière la saison dernière : il a fait son retour en interclubs vétérans... et terminé 1^{er} de sa poule ! Une jolie victoire qui vient récompenser l'investissement sans faille de ses licencié(e)s engagé(e)s. Fort de cette dynamique, le club voit encore plus grand pour la saison à venir en s'engageant également en interclubs seniors. Mais loin de se détourner de ses valeurs fondatrices, il reste avant tout fidèle à son ADN : celui du jeu loisir adultes, ouvert à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Le badminton est un sport complet qui permet de développer à la fois son endurance, sa vivacité et sa précision technique, tout en s'amusant. Accessible à tous, de débutant(e) à confirmé(e), le plaisir y est toujours au rendez-vous. C'est aussi l'un des rares sports à se jouer en mixte, en offrant une grande richesse

de configurations (double mixte, double messieurs, double dames, simple messieurs et simple dames).

Le Martres Badminton Club (MBC) accueille toute personne de plus de 16 ans, à la Maison des sports Jean-Zay (rue de la Garenne, à côté du collège), sur les créneaux des lundis (dès 20h30), jeudis (dès 20h30) et dimanches (de 18h à 20h).

Plus d'infos ? Envie de nous rejoindre ?

Contactez David, Président, au 07 60 67 59 00 ou par email : martresbadclub@gmail.com.
Facebook : [MartresBadClub](#)

Vous pourrez aussi nous rencontrer au Forum des associations le 5 septembre : toute l'équipe sera ravie de vous accueillir et de répondre à vos questions ! ■





École de Musique

Gergobrass festival du 25 au 31 octobre

Événement unique en France en 2026, l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie a décidé de faire un véritable festival autour des cuivres. Gergobrass-Festival aura lieu du 25 au 31 octobre, réunissant artistes locaux, nationaux et internationaux.

La richesse de cette manifestation exceptionnelle réside dans un équilibre entre programmation artistique de qualité, mais ouverte au plus grand nombre, et aspects pédagogiques réunissant master class, stage pour 60 jeunes musiciens... Une exposition de 220 instruments anciens viendra retracer l'évolution des cuivres dans le temps.

Tous les concerts auront lieu à la Loco'Motive.

Billetterie solidaire :

Afin de rendre accessible ce festival au plus grand nombre, les places sont disponibles à l'unité, ou en pass 3 ou 6 concerts.

Billetterie en ligne, accessible via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-mond-arverne-gergovie/evenements/billetterie-festival>

Des permanences sont également mises en place à l'École de musique pour acheter vos billets :

tous les mercredis, de 17h30 à 19h,
et au Forum des associations le 5 septembre.

Infos / Renseignements :

École de musique Mond'Arverne-Gergovie
19 rue du Pont de la Pierre aux Martres-de-Veyre
04 73 39 87 96
E-mail : franckrobert.ecoledemusique-mag@orange.fr
Groupe Facebook : Gergobrass Festival
Page Instagram : Gergobrass.festival



Le Cabinet pluridisciplinaire « En Veyre Soi »
Au 4 allée des écoles, vous présente son équipe :

- FAYOLLE Emmanuelle et PIEN THOMAS - Ostéopathe
- SOLIS Corinne - Microkiné
- BARLOT Louise et BOSSUT Mathilde - Ergothérapeute
- BOGARD Floriane - Orthophoniste
- TIBOULET Marie et PINHEIRO Léa - Psychologue
- FARQUE Sylvie - Sophrologue
- MARTINEZ Anna - Brain gym Reiki
- MARINER Christa - Coach Ménopause
- PALMA Valérie - Réflexologue
- DOURY Aurélie - Médecine traditionnelle Chinoise
- BINET Sandrine - Consultante Bazi

Festivités

Un été festif et convivial

La Fête de la Musique : une 1^{ère} au parc municipal

Le 21 juin, le parc municipal a résonné au rythme de la Fête de la Musique. Dès 18h30, les mélomanes ont pu profiter d'un programme varié : ensembles vocaux avec l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie, jazz chanté avec Le Chantou, jazz à l'École de musique, scène ouverte, et enfin, un concert pop festif avec Alkabaya. Buvette et restauration sur place ont complété cette soirée musicale, sous le signe de la convivialité et du partage.



14 JUILLET : CÉLÉBRER ENSEMBLE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Malgré une météo capricieuse, la commune a célébré avec fierté la fête nationale. La journée a commencé par un temps d'échange avec les jeunes internationaux du Chantier Jeunesse & Reconstruction, suivi d'une cérémonie devant l'EHPAD Jolivet, mettant à l'honneur nos aînés. Le défilé, adapté aux conditions, s'est conclu par un moment convivial à la Loco'Motive. M. le Maire a rappelé que le 14 Juillet est bien plus qu'une date : c'est l'occasion de célébrer l'unité de la Nation autour des valeurs républicaines.

Les Festi Marchés : ambiance estivale & gourmande

Les Festi Marchés ont animé 3 soirées avec succès. La 1^{ère} édition a réuni une



ambiance chaleureuse, des stands gourmands, de la musique et des échanges conviviaux, grâce à la Chorale "Chœurs z'en choeur" et Hurricane Rock 63. La 2^{ème} soirée, le 7 juillet, a attiré plus de 300 participants avec un marché estival, des foodtrucks, et un concert d'Arya Musica. Et la 3^{ème} soirée du 21 juillet était animée par le Groupe New Orleans What's up brass. Un grand merci à tous les commerçants, artisans et participants pour ces moments inoubliables !

Merci à tous pour votre engagement et votre présence, qui ont fait de ces animations estivales un véritable succès !

ça cartonne votre prochain rendez-vous de la programmation culturelle jeune public

LA SAISON DU P'TIT MARTROIS



MERcredi 21 OCTOBRE
à 16h à la Loco'Motive
par la Compagnie Matic



Venez découvrir Lucien... et le suivre sur la route de la magie et de la poésie, son univers bien à lui ! Lucien a voyagé dans le monde entier, jusqu'au jour où il atterrit et décide de construire sa propre maison. Mais attention, pas n'importe laquelle : une maison en carton ! Bricoleur du dimanche, aussi adroit que son pied gauche, la tâche risque d'être plus complexe que prévue, surtout si les cartons n'en font qu'à leur tête ! Rires et surprises garantis dans cette aventure où l'impossible devient possible ! Alors, prêts à embarquer aux côtés de Lucien pour un voyage inoubliable ?

Dès 4 ans - Durée : 45 minutes

Tarif unique : 2€

Vente des billets à la Mairie à partir du lundi 12 octobre.

En partenariat avec l'APEIMV. ■



A G E N D A



**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX**
Place Alphonse-Quinsat
Tous les mardis
de 16h à 19h

FORUM DES ASSOCIATIONS (cf page 3)

Organisé par la municipalité à la Loco'Motive de 10h à 18h



12H SARDINADE de l'Association
de jumelage Arcozelo

**18H - 22H ANIMATIONS MUSICALES,
RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE**
Samedi 5 septembre

CONCERT POP/ROCK DE RALF HARTMANN

Organisé par le Comité culturel
La Loco'Motive à 15h (cf page 18)

Dimanche 6 septembre

EXPOSITION PEINTURE & SCULPTURE

Organisée par le Comité culturel
Maison du Patrimoine, les week-ends 14h-18h (cf page 18)

Du samedi 12 au dimanche 27 septembre

SALON DU ZÉRO DÉCHET ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Animations organisées par le Syndicat du Bois de l'Aumône
& la municipalité (cf page 3)

La Loco'Motive de 10h à 18h

Samedi 19 septembre

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs
de Sang de la région martroise à La Loco'Motive,
8h30-11h30/16h-19h30

Lundi 21 septembre

RÉUNION D'INFORMATION SENIORS

Organisée par la municipalité & l'association API
à la Salle du parc, à partir de 14h30 (cf page 9)

Lundi 21 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30

Mercredi 23 septembre

ATELIER SÉNIORS " MON LOGEMENT ÉVOLUE AVEC MOI"

Organisé par le Clic de Billom - 14h à la
salle du Parc (sur inscription : 04 73 60 48 85)

Mardi 29 septembre

VIDE-GRENIERS ET BOURSE AUX JOUETS, LIVRES ET DISQUES

Organisés par l'Amicale Laïque
La Loco'Motive (cf page 16)

Dimanche 4 octobre

FÊTE DU SOL VIVANT

Atelier jardin au naturel autour des engrais verts
organisé par Les Martres au Vert (cf page 25)

Dimanche 18 octobre

SPECTACLE JEUNE PUBLIC :

ÇA CARTONNE

Organisé par la municipalité dans le cadre
de la **Saison du P'tit Martrois** (cf page 27)

La Loco'Motive à 16h

Mercredi 21 octobre

FESTIVAL GERGOBRASS (cf page 26)

Organisé par L'École de musique Mond'Arverne-Gergovie

Du dimanche 25 au samedi 31 octobre

REPAS TRIPES - DAUBES - FEIJOADA DE LA SAINTE-CATHERINE

Organisé par l'Association de jumelage Les Martres-Arcozelo
La Loco'Motive (cf page 17)

Dimanche 22 novembre



HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr



Ville des Martres de Veyre



Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



PERMANENCES

Damien Heyraud, maire

► mercredi, 14h - 19h
sur rendez-vous

**Permanence Élus,
tenue par 2 conseillers**

► samedi, 9h30-12h

**Franck BÉRIOUX, 1^{er} adjoint :
travaux, voirie et bâtiments publics**

► sur rendez-vous

**Lucie DÉQUESNES, adjointe :
aménagement et urbanisme**

► sur rendez-vous

**Franck BOUTIN, adjoint :
finances**

► sur rendez-vous

**Roxanne CHANAT, adjointe :
cadre de vie, propreté
et associations sportives**

► sur rendez-vous

**Julien RANC, adjoint :
sécurité, prévention
et tranquillité publique**

► sur rendez-vous

**Élise CHANTOING, adjointe :
économie locale, commerce
et attractivité**

► sur rendez-vous

**DAVID-ANTHONY SALVADOR, adjoint :
enfance, vie culturelle et solidarités**

► sur rendez-vous

**Laurence ISSERTINE :
conseillère déléguée
à la participation citoyenne**

► sur rendez-vous

**Gautier MEUNIER :
conseiller délégué
au développement territorial**

► sur rendez-vous

**Chantal GERMAIN :
conseillère déléguée
aux seniors**

► sur rendez-vous